



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

**Le Sous-Directeur général
pour les Relations extérieures et l'Information du public**

Aux Délégations permanentes et Missions
d'observation auprès de l'UNESCO

24 septembre 2013

Réf. : DIR/ERI/MSO/13.104

Objet : **Mise à jour du Guide de correspondance officielle**

Madame la Déléguée permanente,
Monsieur le Délégué permanent,

Toujours dans le souci d'améliorer la communication de l'Organisation avec ses correspondants officiels, le Secteur des Relations extérieures et de l'Information du public (ERI) met à jour régulièrement les données relatives aux autorités nationales en relation avec l'UNESCO et aux responsables des domaines de compétence de l'Organisation.

Dans ce contexte, le Manuel de correspondance officielle avec les Etats membres est régulièrement mis à jour ; il indique les adresses et contacts nécessaires des Etats membres, membres associés, commissions nationales pour l'UNESCO et délégations permanentes auprès de l'UNESCO. Il contient également des directives sur la langue à employer dans la correspondance officielle, les modalités de transmission de la correspondance et la préférence des Etats membres pour recevoir cette correspondance par la voie électronique ou la voie postale (voire les deux).

Dans le cadre de cet exercice, vous trouverez la fiche signalétique concernant votre pays, établie selon les derniers renseignements en notre possession, sur le site web <http://www.unesco.int>, spécialement conçu pour les États membres et leur Commissions nationale (rubrique "Correspondance officielle" sous "Ressources et répertoires"; accès direct: http://www.unesco.org/new/fr/member-states/member-states-information/Official_correspondence/).

Je vous saurais gré de bien vouloir en vérifier le contenu et nous communiquer **le 31 octobre 2013**, au plus tard, toute modification devant y être portée, en utilisant les liens contenus dans la fiche d'identification ou par courrier, à l'attention de :

(Pour tous les pays, exceptés ceux de l'Afrique sub-saharienne)

Division des Etats membres et des Organisations internationales
Secteur des Relations extérieures et de l'Information du public
UNESCO
7, Place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
Tél. : (33-1) 45 68 14 87 ; fax : (33 1) 45 68 55 48
Mél : c.hugoninc@unesco.org

(Pour les pays d'Afrique sub-saharienne)

Département Afrique (avec copie au Secteur des Relations extérieures et de l'Information du public, comme indiqué ci-dessus)

UNESCO

7, Place de Fontenoy

75352 Paris 07 SP

Tel: (33-1) 45 68 14 53; Fax: (33 1) 45 68 55 44

Mél : v.kariuki@unesco.org avec copie à c.hugoninc@unesco.org

En outre, je souhaiterais solliciter votre accord pour reproduire comme à l'accoutumée les photographies des délégué(e)s permanent(e)s et des membres des commissions nationales dans les diverses publications éditées par l'UNESCO.

Je saisis également cette occasion pour vous inviter à nous communiquer, ainsi qu'aux bureaux hors Siège concernés, tout changement qui pourrait survenir dans ces données à l'avenir.

En vous remerciant de votre aimable participation à cet important exercice de mise à jour, je vous prie d'agréer, Madame la Déléguée permanente, Monsieur le Délégué permanent, l'assurance de ma haute considération.



Eric Falt

cc. : Commissions nationales pour l'UNESCO
Bureaux UNESCO hors Siège